

Le Service informatique de l'ECAB s'assure de la disponibilité du système, des applications et des données nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. C'est également lui qui gère le parc informatique afin de proposer aux collaborateurs un matériel performant, adapté et régulièrement actualisé. A la manière du développement des outils métiers de l'assurance et de l'estimation, le Service s'implique dans les différents projets d'intégration ou d'adaptation de programme informatique.